

Petit Bulletin Marcillois

Bulletin d'informations municipales

AVRIL
2023

édito



Marcilloises, Marcillois,

Déjà 3 ans !!

Voilà déjà trois ans que l'équipe municipale en place a choisi de se mettre à la disposition de la Commune, pour gérer du mieux possible le quotidien de ses habitants.

Certains d'entre vous nous font part régulièrement de leur satisfaction, d'autres nous font partager leur mécontentement à propos d'un sujet ou d'une situation.

Dans tous les cas, soyez assurés que nous décidons toujours dans l'intérêt général, et non pas en cas particulier.

Ce mi-mandat est donc l'occasion de faire le bilan des travaux effectués depuis 2020, mais également la présentation des projets à venir.

A défaut d'être trop long dans mon propos et pour plus de convivialité, j'ai le plaisir de vous inviter à la réunion publique qui aura lieu le **samedi 6 mai à 10h30 à la salle des fêtes**.

Elle sera suivie du verre de l'amitié qui nous permettra de poursuivre les échanges, ou simplement de faire connaissance. Dans l'attente de vous rencontrer, mes adjoints et moi-même sommes toujours à votre disposition.

Votre Maire, Frédéric BLANCHON

Budget 2023



Lors du conseil municipal du 4 avril 2023, le Compte Administratif de la Commune a été présenté faisant apparaître un résultat cumulé de 393 486 € pour la section Investissement et de 197 838 € pour la section Fonctionnement.

Le Compte Administratif a été contrôlé et est en tout point conforme avec le Compte de Gestion de la Trésorerie de Villefranche S/S.

Dans ces conditions, il a été approuvé de conserver la totalité de l'excédent de la section Fonctionnement dans celle-ci car elle est la plus impactée par les coûts de l'énergie et les charges de personnel. Il faut savoir que nous avons limité ces charges pour les fournitures et en externalisant une partie des frais d'entretien des bâtiments communaux.

Parallèlement les recettes de fonctionnement seront à la hausse notamment par l'augmentation de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) de 2 points. Mais il convient de préciser ici que notre taux de taxe (30,27%) reste inférieur à la moyenne nationale (38,28%) et départementale (31,48%).

L'équilibre est atteint malgré un contexte difficile compte-tenu de nos dernières échéances de remboursement des prêts relais : 440 000 € fin avril et après la liquidation du 1^{er} prêt de 800 000 € en 2021 et 2022 comme déjà annoncé.

Mathieu ARONICA, adjoint aux Finances

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi de 8h à 13h, jeudi de 14h à 18h,
vendredi de 13h à 16h30.

Permanence téléphonique secrétariat

le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 16h.

Contactez la mairie

Web : marcillydazergues.com
Courriel : mairie@marcillydazergues.com
Tél. 04 78 43 11 77



Page Facebook
[@marcillydazergues69](https://www.facebook.com/marcillydazergues69)

Construction de la 5^{ème} classe

Elle touche enfin à sa fin. Après de nombreuses péripéties dont nous nous serions bien passés, la nouvelle classe a été livrée. Depuis peu les enfants peuvent à nouveau profiter des sanitaires de la cour (des nouveaux et des "anciens") ainsi que d'une auge pour boire ou se laver les mains. L'ancien préau a été rendu à l'usage des enfants également.

Il reste quelques détails administratifs néanmoins importants comme le passage de la commission départementale de sécurité pour pouvoir inaugurer cette 5^{ème} classe.

Quant au déménagement de la classe depuis la salle pluri-valente, il sera réalisé cet été.

Benjamin SCAPPATICCI, adjoint aux Bâtiments

Erratum Commune Libre

Par suite d'un oubli de notre part, l'article de la Commune Libre n'est pas paru dans le Bulletin Municipal distribué en janvier dernier.

C'est donc pour cela que vous trouverez joint à ce Petit Bulletin Marcillois l'article en question.

Toutes nos excuses à la Commune Libre et rendez-vous le **10 juin pour l'édition 2023** sur le thème des Années 80.

Son président Pascal VIGNERON tient d'ailleurs à rappeler que tous les marcillois sont invités au vin d'honneur sous le marronnier !

INFORMATIONS TRAVAUX SNCF



Depuis juillet 2022, vous avez pu constater que des travaux importants étaient réalisés sur la voie ferrée reliant

LOZANNE à TASSIN, impactant sur MARCILLY le passage à niveau du chemin de Janzé, entraînant même la fermeture de ce chemin à plusieurs reprises.

Après renseignements, plusieurs aléas ont perturbé le déroulement du chantier et la totalité du talus en limite de la commune de LISSIEU va même devoir être refait cet été sur une distance de 100 mètres. A cet endroit 12 000 m³ de remblai seront remplacés.

En conséquence, la société SNCF Réseau vient de nous informer que les travaux dureront au moins jusqu'à l'automne prochain et s'excuse auprès des usagers des désagréments causés actuellement.

Après 15 mois de chantier environ, il faut savoir que cette voie ferrée sera refaite pour des raisons de sécurité mais sans amélioration notable.

Il est dommage que la mise en double voie ou une électrification de ce réseau n'aient pas été prévues, dans l'optique d'améliorer le cadencement des trains et la desserte en direction de LYON.

Le Maire

Rappel : obligation de déclaration d'un meublé de tourisme

Au même titre que la déclaration obligatoire d'un logement occasionnel ou permanent au sein de sa résidence principale, un particulier qui souhaiterait mettre à la location une ou plusieurs chambres de sa maison individuelle afin d'accueillir des personnes de passage sur notre commune, a l'obligation au préalable de le déclarer en mairie de MARCILLY via le cerfa

N°14004*04 en ligne sur <https://demarches.service-public.fr/mademarche/HebergementTourisme/demarche>.

Les réunions de hameaux bientôt de retour

La commission Communication a décidé de relancer les réunions de hameaux/quartiers. Comme les dernières (en 2018), les réunions de hameaux auront lieu dans une des salles communales.

Les dates et le lieu vous seront communiqués à la rentrée de septembre et les invitations suivront.

La Commission Communication

Tracer la route, concert dessiné

Samedi 14 janvier, le Commission Culture a offert à tous un spectacle musical à la Salle des Fêtes de MARCILLY.

François GAILLARD, déjà reçu en 2014 pour une "Traversée de la Scène à la Rage", auteur compositeur interprète et Marie BOBIN, aquarelliste, nous ont invités cette fois à "TRACER LA ROUTE" avec eux.

Ce concert dessiné, sur le thème du voyage et de la liberté, a mélangé chansons à l'accordéon, dessins en live et projections vidéo. Marie a improvisé des illustrations en direct, retransmises sur grand écran, sur les chansons créées et interprétées par François. Un spectacle riche, pétillant, plein de poésie et d'humour qui a ravi petits et grands.

Pour compléter cette belle soirée, une buvette a été proposée par le Sou des Écoles.

Ghislaine GOUBEAU



Marie BOBIN et François GAILLARD

Flash info

Rappel sur la réglementation en vigueur pour mieux vivre ensemble



Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par les particuliers causant une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations émises (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, etc.) ne peuvent être effectués que :

- lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

De plus, il est strictement interdit de faire des feux de broussailles, d'artifice ou autres durant toute l'année sans autorisation préfectorale.

Il est rappelé que les bacs roulants d'ordures ménagères et de tri doivent être sortis la veille et rentrés le jour défini des collectes.

Ceci concerne l'ensemble des Marcillois qui disposent d'un emplacement de stockage sur leur parcelle et qui ont l'obligation de s'y conformer pour des raisons de sécurité et de salubrité publique.

Merci à tous de votre civisme.



Commémoration du 8 mai 1945



L'Amicale des Anciens Combattants vous donne rendez-vous lundi 8 mai à 10h30 pour la cérémonie avec la participation des enfants de CM2 de l'école des Trois Châteaux. Les marcillois sont également invités à une exposition du travail réalisé par les enfants et des témoignages de 2 marcillois ayant vécu cette époque à la salle Saint-Émile.

Classe en 4



Chères marcilloises, chers marcillois, Comme le veut la tradition, la Classe en 4 vous informe que la brocante de la Classe aura lieu dimanche 1^{er} octobre avenue de la Gare.

Nous vous attendons très nombreux vendeurs et acheteurs et seront heureux de vous accueillir.

Vive la 4 !

Agenda

MAI

Samedi 6 : 10h30 - réunion publique - Salle des Fêtes

Lundi 8 : 10h30 - commémoration 8 mai 1945 - RDV Mairie

Vendredi 12 : défilé humoristique Classes en 3

Dimanche 14 : fête des Conscrits

JUIN

Samedi 10 : 12 h - fête de la Commune Libre - Place de l'église

Dimanche 11 : 14h - concours de pétanque Sté de Chasse - Maison Communale

Vendredi 16 : 18h - coupe du "Souvenir" - Clos Bouliste

Vendredi 16 : 18h - commémoration devant la stèle du Pont de Nellie sur la RD 306

Vendredi 23 : fête de la Musique - Comité des Fêtes - Place des Marcilly

JUILLET

Samedi 1^{er} : Spectacle de fin d'année de l'École - Kermesse du Sou des Écoles - Salle des Fêtes

Dimanche 30 : 9h - assemblée générale Amicale Boules Maison Communale - suivie de la Coupe "Jeanny"

AOÛT

Vendredi 25 : 18h - coupe "Désirée" - Clos Bouliste

SEPTEMBRE

Vendredi 1^{er} : 18h - commémoration avec Chessy-les-Mines - monument chemin de Champfort

Vendredi 1^{er} : 19h30 - assemblée générale Sté de Chasse - local chasse

Samedi 2 : 9h - Forum des Associations - Salle des Fêtes

Samedi 2 : 11h - accueil des nouveaux Marcillois - Salle des Fêtes

Dimanche 3 : messe en plein air - Madone

Samedi 9 : 14h - coupe des "Bois de Bouts" - Clos Bouliste